

LE SNES À VOS CÔTÉS

Qu'est-ce que le SNES-FSU ?

Le SNES appartient à la FSU, première fédération syndicale de l'Éducation nationale. Il est le **syndicat majoritaire** dans les collèges et lycées généraux et technologiques (plus de 50% des voix aux élections professionnelles, loin devant la deuxième organisation syndicale qui totalise 12%).

Il porte un **projet éducatif ambitieux**, progressiste et émancipateur faisant de la réussite et de l'élévation des qualifications de tous les élèves un objectif pour construire une société plus juste.

Il agit en **défendant les droits individuels et collectifs** de tous les personnels de l'éducation et en revendiquant la **revalorisation de nos carrières**, de nos qualifications et de nos conditions de travail, pour rendre, de nouveau, nos métiers attractifs.

Par son implantation sur le terrain, par son fonctionnement démocratique et pluraliste et par son souci constant de construire les actions et les revendications avec les personnels en recherchant l'unité, il est **une force qui compte**.

Les mobilisations qu'il a impulsées ont contribué à refaire de l'Éducation nationale une priorité.

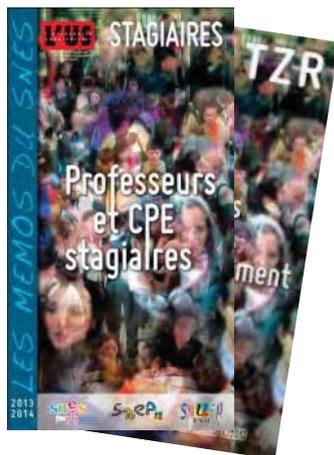


Rassemblement devant le Ministère le 28 janvier 2014 : « Plus d'élèves, moins d'heures, cherchez l'erreur ! »

DES OUTILS POUR S'INFORMER

Les publications du SNES contiennent les informations indispensables pour l'année de stage et l'entrée dans le métier. Elles sont disponibles gratuitement dans les sections académiques du SNES.

Les syndiqués SNES reçoivent chez eux toutes les informations nécessaires pour connaître et défendre leurs droits et suivre leur carrière.



POUR UNE INFORMATION CLAIRE, UNE DÉFENSE EFFICACE

Pour vous informer, pour débattre, pour vous défendre dans le cadre de règles valables pour tous en exigeant le respect des qualifications, des missions et des garanties statutaires, vous pouvez compter sur les élus du SNES.

Enseignants et CPE en exercice, ils sont majoritaires dans les commissions administratives paritaires où sont examinées toutes les décisions concernant votre carrière (avancement, notation administrative, mutation, titularisation pour les agrégés) : n'hésitez pas à les contacter.



Les élus du SNES-FSU au Rectorat durant les commissions d'affectation intra 2013.

A travers des publications (US inter et intra, notation administrative...), grâce à l'organisation de réunions (mutation, titularisation), vous serez régulièrement tenu au courant de vos droits à chaque étape importante.

POUR CRÉER LES SOLIDARITÉS AU PLUS PRÈS DU TERRAIN

Le SNES-FSU a le **souci constant d'informer les collègues et le plus objectivement possible** (publications, tracts, site, mails aux syndiqués...) sur les sujets d'actualité qui concernent la profession **afin de susciter** dans celle-ci les **débats nécessaires**.

Le SNES-FSU a pour but **d'élaborer des revendications et des actions en prise avec les préoccupations des collègues**.

Cette exigence de démocratie est gage d'efficacité syndicale **afin de construire l'action la plus large et la plus massive possible**. C'est dans ce but que le SNES organise des stages et des réunions aux niveaux départemental et académique (ouverts à tous, syndiqués et non syndiqués) et participe, à la demande des établissements, à des réunions (heures mensuelles d'information syndicale par exemple).

POUR AGIR AFIN D'IMPOSER DE L'AMBITION POUR NOS MÉTIERS ET LES ÉLÈVES

Attaché à la démocratisation du système éducatif, soucieux de la réussite de tous les élèves sur tout le territoire en particulier dans les zones d'Éducation prioritaire, le SNES a combattu toutes les réformes qui se sont mises en place depuis 2005 (Loi Fillon en collège, réforme actuelle du lycée, création des établissements ECLAIR...), qui ont pour logique le tri social et aboutissent au renforcement des inégalités sociales (assouplissement de la carte scolaire) et à la stigmatisation des élèves issus de milieux défavorisés et de leurs familles. Il a impulsé les journées de grève et manifestation dans les Hauts de Seine en janvier et février 2014 pour que les établissements en Éducation prioritaire récupèrent les moyens qui leur étaient retirés au mépris des engagements du Ministre et des besoins des élèves.

Il a enclenché les actions, en recherchant l'unité la plus large, pour combattre le gel du point d'indice et exiger la revalorisation de nos salaires : grève du 31 janvier, du 15 mai... A la rentrée, cette revendication sera au cœur de son action.